

Réf: Dossier N° 051742

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOUMBELE EXPRESS »

Siège social Abidjan, Abobo, ANONKOUA KOUTE, Lot 2610, Ilot 264

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOUMBELE EXPRESS »

Objet : Transport ;Transfert d'argent ;Evènementiel ;Travaux publics et bâtiment (BTP) ;Fourniture de bureau; Achat et vente de produits agricoles; Travaux de menuiserie ;Transport d'argent ;Intermédiation.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ANONKOUA KOUTE, Lot 2610, Ilot 264

Dirigeant(s) : M KARIDIOULA LALEGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04967 du 04/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33134/GTCA/RC/2021 du 04/11/2021

